

TABLE RONDE OHADA ET PARTENAIRES

COTONOU, 17 OCTOBRE 2011

Allocution introductive du Secrétaire permanent

- Monsieur le Ministre de la Justice de la Guinée Bissau, Président en exercice du Conseil des ministres de l'OHADA,
- Madame la Directrice de cabinet, représentante de la Ministre de la Justice, de la législation et des droits de l'homme, Garde des sceaux de la République du Bénin,
- Monsieur Le Président de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) de l'OHADA,
- Monsieur le Directeur général de l'Ecole régionale supérieure de la magistrature (ERSUMA) de l'OHADA,
- Mesdames et Messieurs les délégués des Etats membres,
- Mesdames et Messieurs les représentants des Etats et des Organisations partenaires techniques et financiers de l'OHADA,
- Mesdames et Messieurs, distingués invités,

Avec votre permission, je voudrais, avant tout, exprimer ma profonde gratitude aux autorités nationales du Bénin, qui ont bien voulu abriter cette rencontre à Cotonou. Je pense en tout premier lieu à son Excellence le Président Boni YAYI, pour les facilités qui nous sont accordées à l'occasion de cette réunion et, plus généralement, pour les attentions dont le Gouvernement béninois entoure la cause de l'OHADA, c'est-à-dire celle de la problématique du droit au service de la performance des entreprises.

Je tiens, en outre, à dire merci à Monsieur le Premier ministre ainsi qu'à Mesdames les Ministres en charge de la justice et des finances du Bénin pour les

diligences qu'ils ont associées si efficacement pour nous assurer un accueil chaleureux et de bonnes conditions de travail.

Je voudrais aussi exprimer la satisfaction et la reconnaissance de l'OHADA au Gouvernement français pour sa coopération constante, multiforme et efficace avec l'OHADA et, spécialement aujourd'hui, pour son soutien à l'organisation de la présente concertation.

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats et des organisations partenaires, qui êtes venus spécialement pour participer à nos travaux, votre présence est rassurante. Elle confirme que nous partageons toujours la même foi pour l'amélioration, l'organisation et la conduite de notre coopération afin de la rendre encore plus fructueuse. Cette présence nous offre à nouveau la possibilité de rappeler si besoin en était, par votre intermédiaire à votre pays ou Organisation, le dynamisme de l'OHADA ainsi que notre demande d'intensification du partenariat en faveur du droit des affaires et partant du développement économique des pays de l'espace du droit harmonisé.

Tout comme à N'Djamena, il y a deux ans, notre rencontre sera brève et ne doit durer que cette journée du 17 octobre 2011. Nous aurons donc peu de temps pour évoquer ensemble, mais suffisamment, comment mieux agir durant les deux prochaines années.

Cette table ronde n'est pas un fait isolé dans la mesure où elle était inscrite dans le programme de 2009. Elle vient opportunément compenser le déficit de dialogue né de l'entrée en sommeil du Comité de concertation et de suivi du projet OHADA qui fonctionnait avant l'avènement, en 2003, du « mécanisme de

financement autonome » qui a pris le relais du « fonds de capitalisation ». La dernière réunion de ce Comité remonte à 2005.

L'objectif principal de notre réunion est double, à savoir :

- faire le point de l'exécution du programme en 2010 et 2011
- convenir des recommandations et ou des résolutions pour la poursuite du programme dans de meilleures conditions.

Sur le premier point, le Secrétariat permanent se doit de vous donner un aperçu des actions engagées et parfois achevées sur certains titres du programme pluriannuel.

Là-dessus, je présenterai un exposé qui sera suivi de débats. Il est souhaitable que les interventions s'appuient sur les deux repères essentiels que sont la décision d'orientation et le programme pluriannuel qui constituent le siège des objectifs poursuivis.

Notre regard critique sur cette première phase d'exécution devrait permettre de déterminer les facteurs de réussite et les contraintes qui influent sur l'efficacité des actions entreprises.

Sur le second volet, il apparaît que l'intérêt des conclusions de cette journée résidera en qu'elles permettront aux organes de l'OHADA d'œuvrer toujours plus efficacement.

Dans cette perspective, je dois signaler qu'il y aura lieu de tenir compte d'un ajustement qui se met en place pour ajouter à notre programmation un ensemble d'études de pertinence et de faisabilité que le Conseil des ministres vient

d'autoriser. Il s'agit de commencer à préparer l'élargissement du domaine d'harmonisation à de nouvelles matières pour répondre aux besoins de progrès de nos économies. Elles seront énoncées dans l'exposé.

Tels sont, Mesdames et Messieurs, la méthode et les objectifs que l'OHADA voudrait proposer pour la présente rencontre.

Je vous remercie.

Pr. Dorothé C. SOSSA
Secrétaire Permanent de l'OHADA